



Neil McWilliam, Catherine Méneux et Julie Ramos (dir.)
Catherine Fraixe, Estelle Thibault, Bertrand Tillier et Pierre Vaisse (éd.)

L'Art social de la Révolution à la Grande Guerre Anthologie de textes sources

Publications de l'Institut national d'histoire de l'art

Lucien Magne, *L'Art dans l'habitation moderne*, 1887

DOI : 10.4000/books.inha.5592

Éditeur : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art, PUR

Lieu d'édition : Paris

Année d'édition : 2014

Date de mise en ligne : 5 décembre 2017

Collection : Hors collection

EAN électronique : 9782917902868



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

Lucien Magne, *L'Art dans l'habitation moderne*, 1887 In : *L'Art social de la Révolution à la Grande Guerre : Anthologie de textes sources* [en ligne]. Paris : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art, 2014 (généré le 16 mai 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/inha/5592>>. ISBN : 9782917902868. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.inha.5592>.

Ce document a été généré automatiquement le 16 mai 2023.

Lucien Magne, *L'Art dans l'habitation moderne*, 1887

Introduction par Catherine Méneux

Comme Louis de Ronchaud l'écrit en 1885, les arts dits industriels ou décoratifs suscitent toute l'attention de l'État. Pour œuvrer au rapprochement entre l'art et l'industrie, les républicains s'appuient sur leurs réformes de l'enseignement et sur une association privée, l'Union centrale des arts décoratifs, fondée en 1882, à la suite de la fusion entre l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie et la Société du Musée des arts décoratifs. Présidée par Antonin Proust entre 1882 et 1891, l'Union centrale organise les rares expositions d'arts décoratifs existantes dans les années 1880 puisque ces arts considérés comme mineurs n'ont pas droit de cité au Salon annuel. Centrée sur le projet de musée qui ne verra le jour qu'en 1905 lors de son installation dans l'aile de Marsan du Palais du Louvre, la politique de l'association est hésitante, partagée entre conservatisme social et modernisme esthétique, et elle a surtout pour objectif de défendre l'unité de l'art et la patrimonialisation des arts décoratifs.

En 1887, la conférence prononcée par l'architecte Lucien Magne (1849-1916) à la bibliothèque de l'Union centrale des arts décoratifs atteste pourtant d'une ouverture à d'autres considérations. Consacrée à « L'Art dans l'habitation moderne », Magne rompt avec les taxinomies technologiques et patrimoniales pour aborder un espace concret, celui de la maison. S'opposant à ceux qui associent l'art au « luxe », privilège de « l'élite d'une société », il s'efforce de prouver qu'il « est à la portée de tous ». Partisan de l'approche rationaliste promue à la décennie précédente par Viollet-le-Duc, Magne plaide pour une conception de l'œuvre d'art bien éloignée de l'orthodoxie classique, déclarant : « toute œuvre qui est l'expression parfaite d'une idée ou d'un besoin, qui est exécutée dans la forme décorative, bien appropriée à sa destination, et qui satisfait à l'emploi rationnel de la matière, est une œuvre d'art. L'art ainsi défini embrasse toutes les œuvres du génie humain, et aucune d'elle ne doit lui être étrangère. ». A ses yeux, l'enseignement devrait alors être accessible à tous et articulé autour des principes d'une architecture rationaliste. Néanmoins, dans les années 1890, l'Union centrale n'accompagnera que faiblement ce type de propositions et si son nouveau président, Georges Berger, plaide pour un art industriel rationnel, elle s'impliquera peu dans les débats portant sur la « question sociale ».

Lucien MAGNE, *L'Art dans l'habitation moderne*.
Conférence faite à la bibliothèque de l'Union
centrale des arts décoratifs, 3 mai 1887, Paris,
Firmin-Didot, 1887. Extraits p. 1-3, 5, 7, 70-71

- 1 L'art, à chaque époque, n'a pas d'expression plus caractéristique, plus intimement liée à la vie de l'homme, que la maison. Mais c'est aussi dans la maison que l'art donne lieu aux appréciations les plus divergentes, et il est indispensable, pour éviter tout malentendu, de les subordonner aux lois immuables qui sont la base nécessaire de toute critique et de tout enseignement.
- 2 Dans l'opinion générale, l'art se confond avec le luxe et n'intéresse que l'élite d'une société. J'essaierai de prouver qu'il est à la portée de tous, qu'il doit se manifester dans toutes les œuvres, et que si, de notre temps, ces manifestations sont rares dans l'habitation, cela tient surtout aux lacunes de l'éducation générale et à quelques erreurs de principes ou de définitions.
- 3 L'enseignement des arts s'appuie sur la triple autorité de la philosophie, de l'histoire et de la science.
- 4 Le beau nous apparaît, dans la philosophie, comme la manifestation d'une idée nécessaire, qui élève l'homme au sentiment d'une perfection infinie, et lui suggère le désir de rendre visible et durable cette perfection idéale entrevue dans la pensée.
- 5 L'art, considéré comme l'expression de l'idée du beau, ne peut se manifester à nous qu'en revêtant des formes sensibles, dont l'artiste détermine tous les éléments avec la plénitude de sa volonté et de son génie. L'art n'est donc point une abstraction : ce n'est point davantage un phénomène isolé.
- 6 Création de l'homme, il est intimement lié aux idées et aux besoins de l'humanité ; œuvre d'imagination, il ne peut exister sans le secours de la matière, et paraît être, comme l'homme lui-même, la résultante d'une harmonie parfaite entre l'esprit et la matière.
- 7 L'histoire nous fournit les documents nécessaires à l'étude des milieux où l'art a pris naissance et des circonstances qui ont favorisé son développement : elle nous fait connaître les idées philosophiques et religieuses, politiques et sociales, qui ont déterminé, à chaque époque et dans chaque civilisation, les manifestations successives de l'art ; elle nous montre les influences réciproques des civilisations diverses, distingue les tendances particulières à chacune d'entre elles, constate la formation des écoles artistiques, suit à travers les siècles les évolutions de ces écoles, et nous découvre une à une toutes les richesses de l'héritage qui nous est transmis, en nous apprenant à ne négliger aucune partie de cet héritage.
- 8 Mais l'histoire et la philosophie ne peuvent suffire à l'analyse des œuvres, et l'analyse est indispensable à tout enseignement. C'est la science, la technique des arts, qui nous donne les éléments de cette dernière étude. La vérité artistique, comme la vérité scientifique, est fondée sur des lois immuables, lois de stabilité, d'harmonie et de pondération. Ces lois ont leur principe dans la raison. C'est la raison qui fait l'unité de l'œuvre, en attribuant à chacune des parties de sa valeur et sa fonction relatives dans l'ensemble. C'est la raison qui détermine, suivant les procédés d'exécution propre à la matière, la forme logique et les dimensions de chaque chose. C'est encore la raison qui

assigne à l'œuvre d'art une destination conforme à l'idée ou au besoin dont elle doit être l'expression vive.

- 9 Nous voilà loin de ces théories qui ne reconnaissent d'autre règle à l'art que la volonté ou la caprice de l'artiste, et réduisent l'enseignement à la connaissance rapidement acquise de formules empiriques, établies en dehors de toute critique et de tout raison.
[...]
- 10 J'irai plus loin, et repoussant le dénomination de Beau classique, qui ne représente rien à mon esprit, je n'hésite pas à prétendre que toute œuvre qui est l'expression parfaite d'une idée ou d'un besoin, qui est exécutée dans la forme décorative, bien appropriée à sa destination, et qui satisfait à l'emploi rationnel de la matière, est une œuvre d'art.
- 11 L'art ainsi défini embrasse toutes les œuvres du génie humain, et aucune d'elle ne doit lui être étrangère. Comment en effet établir une limite entre les beaux-arts et les arts industriels. Dira-t-on que les premiers sont l'expression d'une idée et les seconds l'expression d'un besoin? Mais toute œuvre créée par l'homme et pour l'homme satisfait nécessairement aux besoins de l'homme.
[...]
- 12 Ainsi l'enseignement doit comprendre, d'une part, l'expression des lois fondamentales propres à chacun des arts et immuables dans tous les temps, d'autre part, la connaissance des idées religieuses, morales ou politiques, des besoins généraux ou particuliers, auxquels toute œuvre d'art doit nécessairement satisfaire.
- 13 Si la connaissance de ces idées et de ces besoins est indispensable, c'est assurément dans la maison, où se reflète en quelque sorte notre vie, où nos obligations sociales, nos habitudes, nos goûts imposent à l'artiste les dispositions essentielles de son œuvre. A chaque époque, c'est la maison qui caractérise les mœurs d'un peuple et l'état de sa civilisation.
[...]
- 14 L'architecture est la base nécessaire de l'enseignement de tous les arts, parce qu'elle est le lien commun entre tous les efforts qui concourent à l'exécution d'une œuvre.
- 15 La liberté de l'artiste n'a d'ailleurs rien à redouter de la connaissance et de l'observation des lois applicables à la mise en œuvre des matériaux. Les civilisations changent ; la matière ne change pas. [...] D'ailleurs le caractère particulier de l'art à notre époque est et sera longtemps encore l'individualité, et, si quelque chose est à craindre pour l'artiste, c'est bien plus l'impuissance des efforts individuels que l'abandon de la personnalité.
- 16 Cette éducation générale, que nous souhaitons, devrait commencer avec l'école : c'est là que les jeunes gens devraient recevoir, avec les éléments du dessin, des notions élémentaires sur les arts qui en dépendent, non pas en vue de la forme abstraite, mais en vue des connaissances générales qui sont nécessaires, dans chaque branche de l'art, pour l'appréciation de la valeur des œuvres.
- 17 On ne peut espérer que tous les Français deviennent des artistes ; mais ce serait un progrès si les artistes ne formaient plus une corporation fermée, si l'union se réalisait non seulement entre les artistes et les industriels, mais encore entre les artistes et le public.
- 18 L'œuvre serait, comme autrefois, l'expression juste des idées et des mœurs d'une époque, et tout malentendu cesserait naturellement.

- 19 Mais il serait tout d'abord utile de rendre l'enseignement des arts accessible à tous, en le dégageant de formules qui n'ont d'autre fondement que la paresse de l'esprit.
 - 20 Cette tâche s'impose à tous ceux qu'intéresse l'avenir de l'art français. Déjà nos écoles d'art décoratif ont eu l'initiative d'un enseignement nouveau, qui repose sur l'analyse des œuvres, sur l'étude rationnelle de la forme, sur la connaissance des propriétés de la matière. [...]
-

INDEX

Mots-clés : Architecture, Arts décoratifs, Rationalisme, UCAD, Unité de l'art